



# Couilly Pont-aux-Dames

L'écho du village

Bulletin municipal



Hiver 2022

N° 47

## SOMMAIRE

Vœux de la Municipalité	p3
Cantine scolaire	p4
Concours de dessin	P5
Pré-inscription scolaire	P5
Carte Imagine'R	P5
Travaux d'urgence Ru du Mesnil	P6
Empoisonnement du Morin	p6
Commerce local	P7
Covaltri	P8
Collecte encombrants	P9
Travaux voirie	P10 / I1
CCAS	P12
Venue du père Noël	p13
Avis aux lauréats du bac et des brevets	P13
AFM Téléthon	P14
Les amis de la Bibliothèque	P14
La vie des habitants	P15
Patinoire	p16



## LA MAIRIE

46 Rue Eugène Léger  
77860 Couilly Pont-aux-Dames

Téléphone : 01.60.04.02.24  
Télécopie : 01.64.63.53.19

Site : <http://couillypontauxdames.fr>  
Page Facebook : [Couilly Pont Aux Dames](#)  
Messagerie : [mairie@couillypontauxdames.fr](mailto:mairie@couillypontauxdames.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
*période Covid*  
**du Mardi au Samedi**  
de 9h00 à 11h30

**POLICE MUNICIPALE**  
06.80.47.29.19



Mairie de Couilly Pont-aux-Dames

## LES NAISSANCES

WEHRUNG Ambre	13/01/2021
DAVID Edouard	13/02/2021
AIRAUD Léonard	01/03/2021
PINTO MARMELO Maryna	14/03/2021
FERREIRA DE SOUSA Gabriel	30/30/2021
CLOZEL Elisa	31/03/2021
FAGOT Armel	19/04/2021
DUBOIS Léana	20/05/2021
BONNIFET Marceau	17/06/2021
BEAUMONT Adam	29/06/2021
BELAHSEN Anastasia	03/07/2021
MENVIELLE NOVAIS DE ABREU Anna	15/07/2021
ANSART Clélia	29/07/2021
RONDAGE Molly	29/07/2021
AZAMBOURG GADAN Rose	12/08/2021
LEGOFFE RAMOS Tiago	17/08/2021
LARIDON Aeden	12/10/2021
OUSEGHIR Morgan	11/12/2021

## LES MARIAGES

VANASSHE Rémi/ VAN-DRIESSCHE Jennifer	20/03/2021
MEUNIER Eddy/ DOS SANTOS Anne	05/06/2021
LAVOUÉ Stéphane/ CHAMBRON Christelle	19/06/2021
CHAUMONT Edwige/ VILLERET Salomon	02/10/2021
MAILLARD Stéphane/ SEBAN Stéphanie	22/12/2021

## LES DÉCÈS

CAMENZIND Jeanine	07/01/2021
CAMPANA Luigi	25/01/2021
LE COMTE Maurice	14/02/2021
MESNAGE Patrick	23/02/2021
BEAUCHOT Micheline	24/02/2021
BOUSSÉE Renée	05/03/2021
FOATA Huguette	25/04/2021
CHARBONNIER Michel	28/04/2021
BORRELLI Anna	12/05/2021
NOËL Jacqueline	18/05/2021
LECLERE Bertrand	18/05/2021
GONCALVES DE ALMEIDA Maria	19/05/2021
PONCET Andrée	29/05/2021
BOUTIER Geneviève	30/05/2021
CLOIX Germaine	21/06/2021
VIVIER-BOUDRIER Monique	26/06/2021
PICILI Jeannine	24/06/2021
GETTO Charlotte	02/07/2021
AIT-KACI Marie-France	03/08/2021
CHARBONNEL Michel	14/08/2021
CHARBONNIER Lucien	24 08/2021
BAYON Andrée	12/10/2021
BENIAES Brigitte	22/10/2021
VILCOT Bernard	22/10/2021
KOESTEL Gisèle	26/10/2021
DAIX Jean	16/11/2021
LALLEMAND Gérard	30/12/2021



## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année 2022, certes dans un contexte particulièrement pesant, mais avec l'envie de poursuivre le travail pour le bien de notre village et surtout en restant positif.

Dans cette ambiance « plantée » par une pandémie qui n'en finit pas, la municipalité a eu à cœur de maintenir un cap ; et même si nous ne pouvons plus assurer une vie associative normale, ni même assurer une vie collective en devant annuler des manifestations tout au long de l'année 2021, nous avons décidé de simplement reporter ces moments de partage pour les vivre ensemble dès que la covid nous le permettra.

J'ai beaucoup aimé la joie des personnes venues avec les enfants pour décorer le sapin de Noël sur la place du marché : on avait tous envie de se retrouver ! C'était un moment simple, sincère, et si important pour les enfants venus avec leurs parents en cette période si merveilleuse pour eux : vivement que nous puissions rapidement partager de nouveaux moments de fêtes tel que celui-ci.

Ce bulletin est l'occasion de vous montrer simplement les actions que nous avons menées, et celles qui sont prévues. Au-delà de la gestion courante de la commune, assurée par l'équipe municipale et l'ensemble des employés municipaux que je salue pour leur engagement au quotidien et que je remercie pour assurer leurs missions dans des conditions dégradées, nous avons un programme à boucler d'ici à 2026 et dans le plus grand nombre de domaines possible. Travaux, commerce local, services à l'enfance, urbanisme et protection du village, etc., mon point de vue sera que si tout n'est pas parfait, des choses ont été faites et pas des moindres comme la réfection complète des 3 rues entières : c'est assurément notre capacité à rester positifs qui permettra d'avancer malgré les difficultés ; des projets ont été réalisés et d'autres sont en cours de formation.

Bien qu'il soit de plus en plus difficile de comprendre vraiment les rouages de cette pandémie, je ne peux qu'insister sur la nécessité de tout faire pour vous protéger et protéger vos proches. Et pour ce qui concerne la vie collective, ne transigez jamais avec le respect des gestes barrière, du port du masque et du respect de la distanciation, et du lavage de mains.

Pour ces vœux, je souhaiterais oublier un instant les contingences quotidiennes et juste nous souhaiter que prochainement, cette crise sanitaire s'arrête : ce virus tue, ce virus isole, ce virus oppose et il fracture notre société ! Ne nous désunissons pas, car c'est ensemble que nous pourrons vaincre la covid.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite une heureuse année 2022 ; puissiez-vous la vivre en une excellente santé et faire en sorte que vous et vos familles connaissiez la joie et la sérénité.

Jean-Louis Vaudescal pour la municipalité

### Pour rencontrer les élus :

- M. le maire reçoit en mairie les lundis matins ainsi que le soir, sur rendez-vous.
- L'ensemble des adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous.

**DANS TOUS LES CAS, APPELEZ EN MAIRIE AU 01.60.04.02.24 OU CONTACTER PAR MAIL À MAIRIE@COUILLYPONTAUXDAMES.FR**

## LES ENFANTS, NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON APPÉTIT !

Votre enfant déjeune au restaurant scolaire situé dans l'enceinte du groupe Fabre d'Eglantine et en tant que parent, vous vous posez des questions sur la qualité des repas qui lui sont servis.

Notre prestataire, Elior, spécialiste de la restauration scolaire depuis 40 ans, propose des menus établis par des diététiciennes qui servent de référence aux cuisiniers du groupe. Elles garantissent l'équilibre alimentaire et la variété des recettes. Les menus suivent les recommandations et la législation visant à respecter la fréquence d'apparition des plats et les quantités servies pour chaque type d'aliments. Les produits de saison et locaux sont privilégiés. Il est également prévu dans notre marché 50% de produits BIO.

Dans le cadre du renouvellement de marché, un programme d'animations sera également mis en place afin de favoriser la découverte du goût et des différentes traditions culinaires, ainsi que des actions pédagogiques visant à réduire le gaspillage alimentaire.

### Le plus de 2022 !

En outre, dès janvier, les enfants de primaire ont la chance de bénéficier d'un nouvel aménagement. Ils seront accompagnés lors des premières semaines de façon à ce qu'ils trouvent leurs repères.

Ainsi, c'est un self qui est maintenant mis en place. Les enfants pourront donc choisir entre deux entrées, deux fromages/yaourts et deux desserts. Le plat reste unique et choisi par une commission dont les représentants de parents d'élèves font partie.

Le but est triple : développer l'autonomie des enfants, réduire le gâchis alimentaire et réduire le bruit en limitant les moments d'attente durant le service.

Les maternelles, quant à elles, conservent le service à table.

Nous sommes très heureux de pouvoir partager les photos de cette nouvelle installation.



## LAURÉATS DE NOTRE CONCOURS DE DESSIN POUR NOTRE CARTE DE VOEUX 2022

Pour la première fois, notre commune a organisé un concours de dessin pour illustrer la carte de vœux 2022.

Le thème choisi était « Dessine-moi ton sapin de Noël de mille couleurs ». Tous les enfants résidant à Couilly Pont aux Dames et fréquentant les classes de maternelle et de primaire pouvaient y participer.

Nous avons eu en retour de magnifiques dessins et tenons à remercier l'ensemble de nos dessinateurs en herbe.

Le jury du concours est heureux de vous présenter les deux lauréats de notre concours :



Une cérémonie officielle pour la remise des récompenses sera organisée très prochainement. Nous ne manquerons pas de vous faire partager ce moment lors de nos prochaines publications.

Un grand merci à tous et nous espérons vous retrouver lors de nos futurs concours.

### PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019 ET POUR LES ENFANTS NOUVELLEMENT ARRIVÉS SUR LA COMMUNE

Comme chaque année débute la campagne de pré-inscription pour l'école Fabre d'Eglantine.

Pour cette nouvelle rentrée de Septembre 2022, les dossiers seront à retirer à compte du 1<sup>er</sup> février 2022

- Soit en mairie,
- Soit à télécharger sur le site officiel de la commune <https://www.couillypontauxdames.fr>



Cette pré-inscription concerne uniquement les enfants nés en 2019 qui intégreront la petite section de maternelle, ainsi que les enfants nouvellement arrivés sur la commune et devant intégrer l'école Fabre d'Eglantine.

### AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R



Depuis de très nombreuses années, le CCAS de la commune participe aux frais de transport liés à la carte IMAGINE'R.

Le forfait Imagine'R permet aux étudiants de se rendre à leur établissement scolaire, mais également de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports et des bus touristiques.

Les collégiens, lycéens et étudiants ayant pour résidence notre commune peuvent prétendre à une participation aux frais de la carte Imagine'R.

Les aides sont accordées selon une critérisation précise établie chaque année par délibération. Les éléments d'étude sont :

- Les revenus du foyer (avis d'imposition)
- Le nombre de parts indiqué sur l'avis d'imposition
- Les frais engagés
- Le niveau de scolarité

Pour bénéficier de cette aide, un dossier de demande est à remplir et à retourner en mairie. Actuellement disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de notre commune

<https://www.couillypontauxdames.fr>

**DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER LE MARDI 15 FÉVRIER 2022**



## TRAVAUX D'URGENCE SUR LE RU DU MESNIL



Des riverains nous ont alertés en novembre qu'un mur des anciens abattoirs était tombé dans le ru du Mesnil, ce qui aggravait le risque d'inondation d'habitations en bloquant l'écoulement naturel du cours d'eau.

Suite à cette information, une réunion a eu lieu en mairie le mardi 16 novembre 2021 avec les riverains, la commune et le SMAGE 2 Morin.

L'objectif de la réunion était de faire un point sur cette problématique et d'évoquer aussi les différents projets en cours et à venir sur le ru du Mesnil pour limiter le risque d'inondation.

Une semaine après, la Direction Départementale des Territoires

de Seine-et-Marne ayant autorisé les travaux, le SMAGE 2 Morin a fait intervenir l'entreprise BBF - Bongard Bazot et Fils pour retirer le mur du cours d'eau.

Nous tenons à les remercier de leur réactivité car la présence du mur dans le ru augmentait le risque d'inondation sur ce secteur. Ce n'est désormais plus le cas maintenant que le mur est retiré.

Pour rappel, le ru du Mesnil est un cours d'eau de domaine privé. Ce qui veut dire que chaque propriétaire riverain est propriétaire jusqu'à la moitié du fond de la rivière. Il a ainsi des droits (exemple : le droit de pêche), mais aussi des devoirs comme le devoir d'entretenir le cours d'eau et les arbres présents en bordure de berge.

Vous trouverez sur les liens suivants :

Guide d'entretien :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquettecourseauddtdsea77.pdf>

Formulaire en ligne pour signaler des embâcles (végétaux ou autres obstruant l'écoulement de l'eau):

[https://www.smage2morin.fr/formulaire\\_embacle.php](https://www.smage2morin.fr/formulaire_embacle.php)

Formulaire en ligne pour signaler des inondations:

[https://www.smage2morin.fr/formulaire\\_inondation.php](https://www.smage2morin.fr/formulaire_inondation.php)

Le Morin'feau du SMAGE 2 Morin sur le ruissellement :

[https://www.smage2morin.fr/fichierPdf/Morinfeau\\_l\\_ruissellement\\_D%C3%A9c2021.pdf](https://www.smage2morin.fr/fichierPdf/Morinfeau_l_ruissellement_D%C3%A9c2021.pdf)

## EMPOISSONNEMENT DU MORIN

Le 6 Janvier dernier, les membres de l'association « L'Épinoche » ont organisé une opération d'empoissonnement Quai du Morin.

Cette action consiste à déverser de jeunes poissons. Cette pratique est devenue courante dans des différents cours d'eau pour ne pas affaiblir les stocks naturels.

250 kilos de poissons ont pris place dans le Morin, principalement des gardons et des carassins.

Merci à nos pêcheurs pour cette action qui ne manquera pas de voir venir de belles journées de pêche à venir.

Association l'Épinoche: [petitjeanmichel77@gmail.com](mailto:petitjeanmichel77@gmail.com)



## COMMERCE LOCAL :

### POINT SUR UNE SITUATION COMPLIQUÉE ET UNE VOLONTÉ DE NOUS EN SORTIR !

La fermeture des commerces au centre de notre village, et notamment celle de la boulangerie, constitue une sacrée épine dans l'organisation de la vie de notre village. Beaucoup de rumeurs circulent sur ce sujet, l'occasion de faire un point sur la situation réelle des actions communales et de nos choix quant à l'avenir pour relancer une activité commerciale en centre village.

#### Quels commerces et où ?

Différents locaux sont repérés et pouvant accueillir un commerce. Ils sont globalement situés Rue Cyprien Borgnon et place Gouas, avec l'ancien Troc du Morin. Les rez-de-chaussée des immeubles concernés sont destinés à accueillir des activités commerciales : pour rappel, cette prescription est inscrite en loi au sein de notre Plan Local d'Urbanisme afin de ne pas perdre les emplacements de nos commerces ; ne pas le faire amènerait rapidement les propriétaires à transformer ces locaux en logements.

En pratique, nous nous heurtons à des difficultés incroyables liées à la vétusté des immeubles.

Ainsi, on peut lister les désordres majeurs détectés dans les locaux à l'occasion de travaux de rénovations :

- Poutre maîtresse de l'ancienne épicerie détériorée par la présence d'un champignon et d'insectes xylophages, cette problématique ayant été découverte après un simple dégât des eaux. Cette situation implique, après le passage de l'expert de notre assurance, l'intervention d'un bureau d'études qui nous rendra compte des travaux à engager pour une mise en sécurité du bâtiment.
- Affaissement général des locaux du restaurant des 4 fils Aymon, problème dont le traitement dure depuis 3 ans, et qui devra se régler en 2022 (probables travaux lourds à gérer au sein du syndic). En revanche, il est important de préciser auprès de l'ensemble des habitants s'intéressant arduement à ce dossier, qu'aucun procès n'est en cours à cet instant ! Auquel cas, la mairie n'en serait à ce jour par informée.
- Affaissement général du plancher au-dessus de l'ancienne boulangerie, qui est rappelons-le, un bien appartenant à un propriétaire privé, et qui nécessite une reprise totale. De plus ce local ne pourra plus accueillir de boulangerie. Il faudra donc l'accueillir ailleurs.

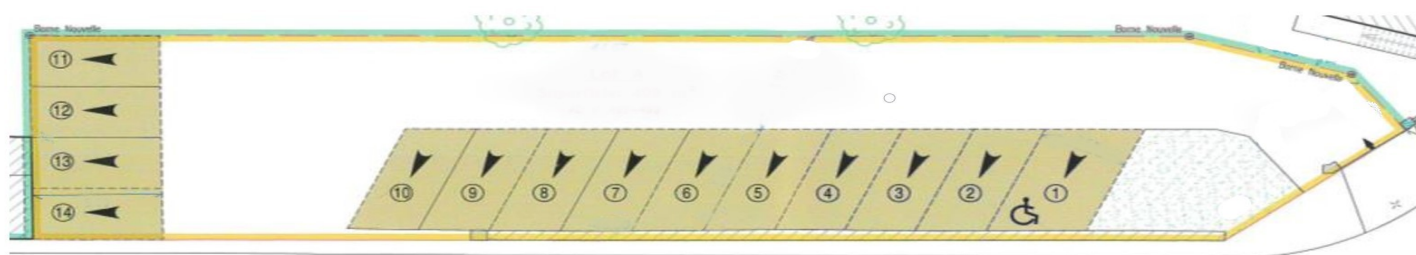
#### Le choix de privilégier la variété des commerces de bouche au centre et de diversifier les activités.

Le choix défini par l'ensemble du conseil municipal est de chercher à accueillir les commerces alimentaires Rue Cyprien Borgnon, mais une fois cette décision prise, elle implique de fait l'impossibilité d'en accueillir ailleurs, notamment au niveau du Troc.

En effet, tout le monde peut comprendre que si nous parvenons à accueillir un boulanger en centre village, nous ne devons pas permettre l'arrivée d'un concurrent direct à proximité. C'est essentiel à la survie du commerçant installé. C'est pour cette raison que nous avons par exemple refusé l'arrivée d'un commerce alimentaire au niveau du Troc, tout en proposant d'autres solutions qui n'ont pu être retenues par les porteurs du projet au vu des différentes contraintes. Ce choix aurait de fait empêché d'accueillir un boulanger, un primeur ou tout autre métier de bouche dans le centre. Or, c'est bien l'articulation de ces commerces qui permettra la réalisation d'un solide maillage porteur dans la durée et pour tous.

#### Et le stationnement dans tout cela ?

Le conseil municipal vient de délibérer sur l'acquisition prochaine d'un espace situé à l'entrée de la rue Berthault. En effet, après des échanges constructifs avec les acquéreurs de la maison en face de l'ancienne épicerie, nous sommes parvenus à un accord nous permettant prochainement de réaliser un parking de 14 places.



Cet espace de stationnement viendra compléter les places situées devant les commerces et à proximité de ces derniers. Notre commune devrait offrir ainsi de belles chances de réussite à nos commerces.

#### Et maintenant ?

Vous l'aurez compris, la remise à flots d'une activité commerciale est longue et complexe. Dans notre cas, cela passe par la résolution des problèmes de structures.

C'est aussi un pari risqué dans le contexte actuel car il n'est pas compliqué de constater les difficultés réelles rencontrées par les commerçants dans les différentes communes aux alentours, comme sur l'ensemble du territoire national.

La municipalité va ainsi poursuivre son travail pour permettre l'arrivée de nouveaux acteurs, mais ce sera à nous tous de venir faire nos achats chez ces commerçants quand ils seront installés, sans oublier de venir fréquenter les commerces déjà en place : dire qu'il n'y a pas de commerce en centre village est une chose, en revanche faire preuve de fidélité en s'y rendant est primordial pour leur bonne santé.

# COVALTRI 77

Comme chaque année, vous avez été destinataires du nouveau calendrier de collectes.  
Pour mémo ci-dessous le 1er trimestre.



**COVALTRI77**  
25 Rue des Longs Sillons  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01 64 20 52 22  
www.covaltri77.fr / contact@covaltri77.fr  
f @COVALTRI77



## POUR LES COLLECTES DES BACS

- ❖ Du matin : sortir les conteneurs **LA VEILLE AU SOIR.**
- ❖ De l'après-midi : sortir les conteneurs **AVANT 11 HEURES.**
- ❖ Un problème de collecte? Laissez votre poubelle sur le trottoir et contactez nous au **01 64 20 52 22** ou par mail **contact@covaltri77.fr**

Jours fériés : 1er mai, 25 décembre et 1er janvier 2022.

### PRÉCAUTIONS SANITAIRE / RECOMMANDATIONS

Pensez à notre personnel, adoptez les bons gestes !



## Commune de COUILLY-PONT-AUX-DAMES

# 2022

### Janvier

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	1
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	2
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	3
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	4
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

### Février

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	5
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	6
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	7
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	8
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	

### Mars

1	M	
2	M	
3	J	9
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	10
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	11
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	12
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	13

COLLECTES ROBOTISÉES  
PRÉSENTEZ CORRECTEMENT  
VOS CONTENEURS !



**ATTENTION !**  
Un bac mal présenté, non conforme et non pucé n'est pas collecté !

CONSULTEZ l'ensemble des consignes de collecte [www.covaltri77.fr](http://www.covaltri77.fr)



# Info

COVALTRI 77 est depuis peu sur Panneau Pocket. C'est une application téléchargeable depuis l'Apple Store ou Google Play. Cette application permet aux utilisateurs d'être informés en temps réel de l'actualité du syndicat mais également de recevoir des alertes très rapidement en activant les notifications (problème de collecte, panne, intempéries...). Nous vous invitons à suivre COVALTRI 77 sur cette application.



# POINT SUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COVALTRI77 organise la collecte des ENCOMBRANTS SUR APPEL. La collecte s'effectue avec des camions traditionnels et deux équipiers de collecte.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Par mail : [encombrants@coved.fr](mailto:encombrants@coved.fr)

Par téléphone : 0 801 902 477

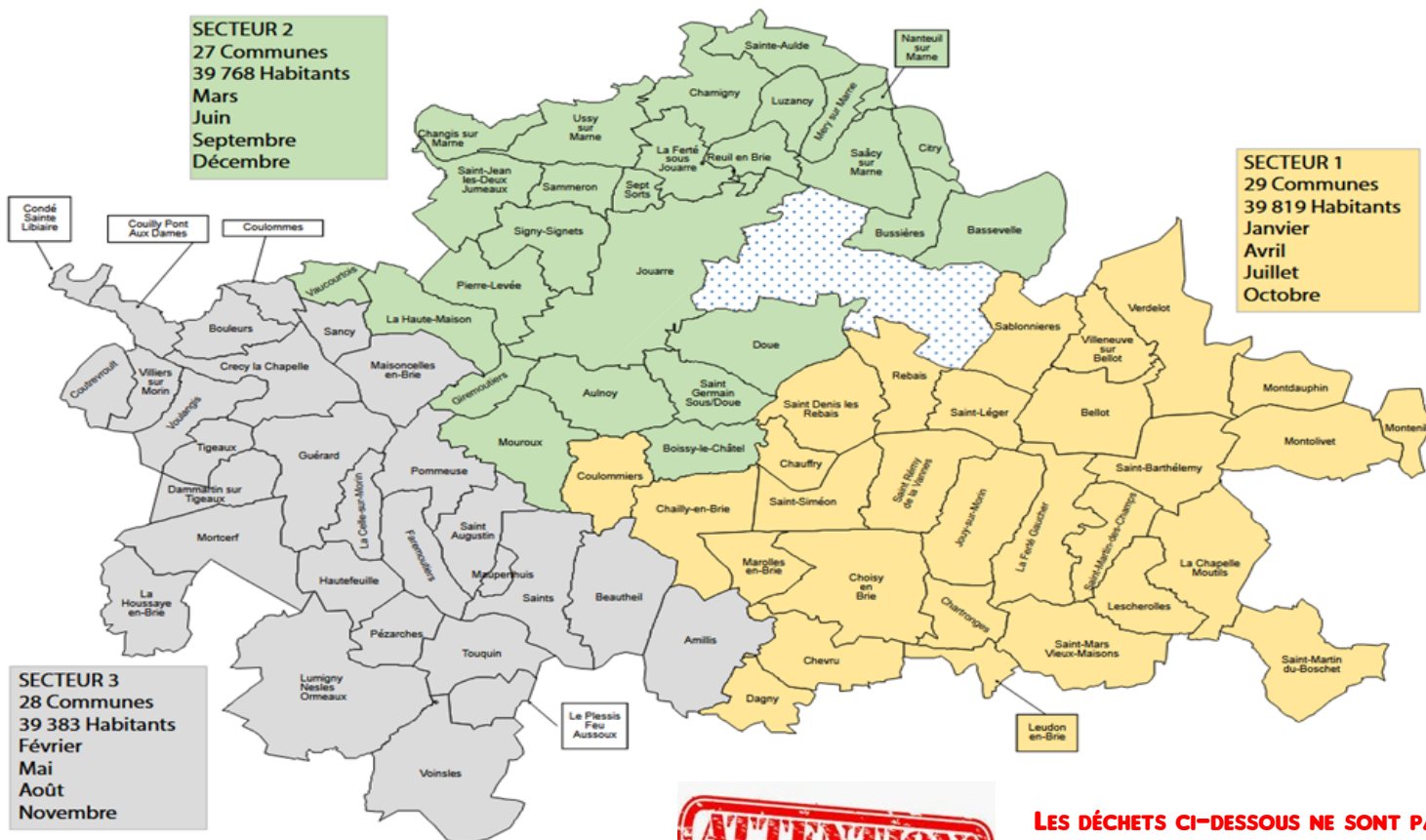
Sur notre plateforme internet : [encombrants-covaltri77.com](http://encombrants-covaltri77.com)

Les encombrants sont à déposer sur la voie publique dans la limite de 1m<sup>3</sup> par foyer fiscal.

Merci de sortir vos déchets la veille du jour qui vous sera communiquée par l'opérateur (début des collectes à 4h du matin).

Les encombrants concernent uniquement les DÉCHETS VOLUMINEUX d'un poids inférieur à 25Kg, et de moins de 2,5 mètres par objet. **UNIQUEMENT LES PERSONNES INSCRITES SERONT COLLECTÉES**

Mois de passage par trimestre des bennes de collecte selon votre commune ci-dessous :



**LES DÉCHETS CI-DESSOUS NE SONT PAS CONCERNÉS PAR LES ENCOMBRANTS ET DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE**



## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONCERNENT

- \* Les ferrailles
- \* Les meubles, les palettes démontées et découpes de bois
- \* Les matelas et sommiers
- \* Les portes et fenêtres exempts de vitrage
- \* Les jouets en bois et plastique( vélo...)

- \* Les sanitaires (lavabo, WC, douche...)
- \* Gros électroménager
- \* Les vitres
- \* Les gravats
- \* Les produits toxiques : peinture, solvant, pesticides, etc
- \* Les portes-fenêtres
- \* Les palettes en bois
- \* Les sacs poubelles
- \* Les vêtements
- \* Les jouets et peluches pour enfant
- \* Le carton

## LES TRAVAUX DE VOIRIE : UN INVESTISSEMENT LOURD MAIS ESSENTIEL POUR LE VILLAGE

La rénovation des rues de notre commune est un poste de dépenses important mais nécessaire. Même s'il reste des tronçons à reprendre, la voirie du village est globalement dans un état correct. La commune a sur ce point 3 axes majeurs d'interventions selon les différents cas de figures :

- 1) La reprise complète d'une rue, intégrant l'enfouissement des réseaux, la création des trottoirs et de places de stationnement et la reprise de la voie roulante.
- 2) La reprise seule de la partie roulante avec purge des trous et réfection du tapis supérieur, souvent en vue d'arrêter la dégradation de la voirie en vue d'une rénovation prochaine.
- 3) La purge de trous localisés.

Chaque type implique des moyens financiers différents, allant de plusieurs centaines de milliers d'euros dans le premier cas, quelques dizaines dans le second et l'intervention de nos services techniques dans le dernier cas.

En ce début d'année 2022, l'occasion est venue de faire le point sur l'activité communale dans ce domaine.



### La reprise complète des rues : 1.800.000€ d'investissement

C'est assurément le « gros poste » de dépenses de ce début de mandat, et c'est un gros effort pour une commune de notre taille ! Le résultat est là puisque 4 rues complètes sont ainsi totalement rénovées :

- La partie urbanisée de la Rue de Moulignon,
- Le Chemin des fossés,
- Le bas du chemin de Quincy,
- La Rue Aristide Briand.

Ce dossier, encadré par Dorian LEPLATRE, adjoint aux travaux, a duré plus d'une année, compliqué par les périodes de confinement liées à la crise de la Covid.

Poursuivant l'effort continu de la commune depuis 2010, ces rues offrent un visage nouveau : sans câble, un éclairage public avec LED et candélabres neufs, des trottoirs aux normes PMR réalisés en béton désactivé et en bordures de grès rose

(charte des bâtiments historiques), et un tapis de roulement neuf. La réalisation a été effectuée en respectant les retours des habitants qui vivent dans ces rues rénovées, retours) obtenus lors de réunions de rencontre en mairie.

C'est un investissement qui permettra aux prochaines équipes de ne pas avoir à investir dans ces grands secteurs de voirie : un investissement de long terme !

Ce projet a été réalisé en 15 mois alors qu'il devait se réaliser en 3 années. Nul doute qu'il aura mis en tension le budget communal, mais le choix a été effectué à un moment où l'Etat nous demandait de « faire travailler » les Entreprises (pour rappel nous étions en septembre 2020 quand les travaux ont commencé). Budgétairement, cela a induit une « accélération » des sources de financement, notamment le recours à l'emprunt.

Côté recettes, une subvention de 700.000 € a été octroyée par le Conseil de la Région Ile de France dans le cadre d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR). Le reste étant financé par la commune (fonds propres et emprunt).

### L'entretien des voiries par reprise des parties roulantes.

Cette année, deux portions de voirie ont été concernées par cet axe : le haut de la Rue Joseph Péreire et la voirie de la résidence des Bruyères. De même la rue sous le Pont de Martigny a été reprise et l'accès à la station d'épuration (commandite SANEF à la suite du transfert vers le domaine communal).

Nous étions en effet intéressés depuis quelques temps pour évaluer l'efficacité d'un nouveau procédé de réparation, qui met œuvre des techniques de reprise des trous par fonte, suivie d'une projection à haute pression d'agrégats bitumineux, le tout recouvert et aplani avec un bitume gravillonné. Nous ferons le point sur la tenue de ces réparations à la sortie de l'hiver.

Le budget dépensé pour les deux interventions est de 22.000 € ttc en auto-financement.



## La suite des programmations

### Un nouveau Contrat d'Aménagement régional.

La commune prépare dès cette année la demande d'un nouveau Contrat d'Aménagement Régional pour un programme de réfection complet de 3 voies de la commune :

- La rue de la Fontaine au hameau de Huiry : reprise totale avec création d'un assainissement collectif.
- La rue de Condé : avec notamment création d'un trottoir piéton continu d'un bout à l'autre de cet axe dangereux pour les piétons,
- L'avenue Constant Coquelin depuis l'école Sainte Thérèse jusqu'à l'angle de la Rue Bengel.

Les dossiers techniques, réalisés ici par la Cabinet BEC, sont rédigés, et les devis sont prêts. Cette partie de travaux est projetée sur l'exercice 2024, le temps de reprendre des capacités financières et de voir le projet traité par tous les services : Etat, Conseil Départemental, Région. Ici aussi, nous reviendrons vers les habitants pour valider les choix effectués en termes d'aménagement.

### Un planning pluri annuel de reprises et d'entretien de voiries.

Pour ce qui concerne les autres rues du village, un planning d'intervention sera construit d'ici à la fin février 2022. Ce planning intégrera l'ensemble des points où une intervention de reprise est indispensable ! C'est ainsi que nous serons à même de planifier aussi les budgets nécessaires à la réalisation des travaux, et de prioriser aussi par rapport à l'urgence.

A noter une situation particulière en cours d'instruction : l'affaissement de la Rue Joseph Pereire dans sa partie descendante, qui implique un contrôle de l'état des réseaux avant toute intervention.



## La voirie, c'est aussi interdire les tranchées !

Combien de communes déplorent la détérioration de leur voirie à cause des tranchées effectuées pour des interventions sur des réseaux : gaz, électricité, eau, ...

A Couilly Pont-aux-Dames, la règle est claire : sur toute voirie en bon état ou récemment rénovée, les tranchées sont refusées, amenant les équipes d'intervention à recourir aux busages téléguidés ou aux fusées. Depuis janvier 2020, ce sont ainsi 17 tranchées évitées dans ces secteurs rénovés.

En cas d'intervention sur un trottoir rénové, notamment en béton désactivé, un constat de l'état du trottoir est effectué par la police municipale avant travaux, et l'obligation est faite de reprendre un tronçon entier de ce trottoir (entre deux joints de dilatation) pour éviter les rapiècements.

Après quelques mois difficiles, alors que tout le monde s'accorde sur le bon sens de cette mesure, nous ne rencontrons plus de difficulté particulière avec les Entreprises.

## LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.



### COLIS DE NOËL POUR NOS AÎNÉS

Ce fut Noël un peu avant l'heure en ce samedi 11 décembre pour les personnes âgées de notre village.

Il est de tradition, comme chaque année, d'offrir un colis élaboré par nos services administratifs et distribué par nos enfants du village, leurs parents et nos élus.

Depuis trois années, nous avons fait le choix de réaliser nous-mêmes les colis en choisissant en priorité des partenaires locaux et des produits de grande qualité.

*Pour l'année 2021, nos partenaires sont :*

*La ferme des quatre temps,  
Des pâtes briardes épi c'est tout  
Moutarde de Meaux  
La ferme des Parrichets, en partenariat avec Canardises des 3 vallées  
Macarons de Voulangis  
La ferme au chocolat  
Château le Raz  
Champagne CL la Chapelle*



Pour nos aînés qui souhaiteraient pouvoir bénéficier de ce panier gourmand, il faut être âgé de 70 ans et plus et être inscrit sur les listes électorales.

En milieu d'année, vous recevrez un courrier vous demandant de confirmer votre souhait d'être destinataire de votre colis de fin d'année. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Nous n'avons pas oublié non plus les résidents de nos deux maisons de retraite qui ont reçu chacun un sachet de macarons de Voulangis.

Merci à tous pour ce petit moment d'échange qui contribue à réchauffer nos cœurs.

## AIDES AUX PERSONNES RENCONTRANT UNE DIFFICULTÉ POUR UN DÉPLACEMENT



Le CCAS peut accompagner ponctuellement sur demande une personne ayant besoin de se rendre à un rendez-vous médical ou pour un déplacement sur une structure administrative (Caisse de Sécurité Sociale, Mairie, Caf...).

L'accompagnant est à votre disposition les vendredis matins uniquement sur rendez-vous.

Contactez la Mairie au 01.60.04.02.24 sur les mêmes jours.



### ÉPICERIE SOCIALE

Le CCAS est amené à venir en aide aux plus démunis ou aux personnes qui ponctuellement rencontrent des difficultés.

Ces besoins sont souvent, dans l'urgence, des aides alimentaires. Nous avons, depuis de nombreuses années, mis en place une «épicerie sociale» qui nous permet d'aider ces personnes.

Nous faisons donc appel à vos dons afin d'alimenter cette épicerie sociale en denrées avec une longue date de péremption, mais également des produits de première nécessité (conserves, pâtes, riz, savon, shampoing, dentifrice...).

**TOUS VOS DONNS SONT TRÈS UTILES ET NOUS VOUS EN REMERCIONS**

## LA VENUE DU PÈRE NOËL



Le samedi 11 décembre dernier, lors de la décoration de notre sapin, nous avons eu la visite du Père Noël.

Durant tout l'après-midi qui fut très ensoleillé, de nombreuses familles sont venues participer à cette manifestation.

Organisée par notre commune, les gourmandises offertes, aux petits comme aux grands, ont été grandement appréciées par tous. Sans oublier bien sûr les nombreux tours de calèche qui ont été proposés.

Nous avons tous pu profiter de ce moment de partage et de joie, qui nous avons pu le constater, a su donner beaucoup de sourires et de regards pétillants.

Un grand merci à tous d'être venus si nombreux.

## AVIS AUX LAURÉATS DU BAC ET DES BREVETS TECHNICIENS ANNÉES 2020 ET 2021



En raison de la crise de la covid, nous n'avons pas été en mesure d'organiser les vœux de la municipalité, cérémonie au cours de laquelle il est de coutume de récompenser les lauréats des diplômes de fin d'études.

Ainsi, si vous avez obtenu votre baccalauréat, quelle que soit la filière, ou encore votre CAP ou Brevet de Techniciens pour les filières professionnelles, nous vous invitons à venir en mairie, muni de votre attestation de diplôme, afin de vous faire enregistrer et de pouvoir participer à la prochaine remise des récompenses. Un chèque-cadeau d'un montant de 80€ vous sera remis à cette occasion.

Une inscription est également possible par mail compte-tenu de la pandémie en cours, avec vos noms et prénoms, ainsi qu'un scan de votre diplôme.

## **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU TÉLÉTHON 2021**

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR



Le week-end du 4 et 5 décembre dernier s'est tenu le Téléthon.

Comme chaque année le conseil municipal a délibéré pour le versement d'une participation. Le montant versé est de 1€ par habitant.

L'association Animation Village, le Bridge club, l'Age d'or et d'autres associations ont organisé à cette occasion des manifestations dont les bénéfices ont été entièrement reversés à l'AFM Téléthon.

Animation Village organisatrice de ce week-end Téléthon s'est vu remettre le chèque de la subvention pour reversement.

Nous tenions également à remercier l'ensemble des participants à cette action.

## **LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE : UN GRAND MERCI À TOUS**

Après de nombreuses années au service de la lecture, Mme COTTRELLE, Présidente de l'association des Amis de la bibliothèque, a souhaité voguer vers de nouveaux horizons.

La municipalité tenait à remercier Mme COTTRELLE pour son implication dans la vie communale au travers de l'association depuis 25 ans et des nombreuses heures accordées pour que vive la bibliothèque auprès de ses adhérents, petits comme grands, entourée et épaulée par une équipe de bénévoles toujours présente.

Toutefois, le manque cruel de nouveaux bénévoles pour permettre de pérenniser l'association a conduit à la clôture de cette dernière.

Rappelons-le, la richesse des livres pour tout à chacun est l'histoire d'une vie. Ils nous apportent connaissance, divertissement, voyages et tant d'autres choses.

La lecture est un acte indispensable au développement personnel, à la culture ; elle permet d'accéder à l'imaginaire, de

projeter les scènes, les personnages. Elle permet d'accéder de façon posée à de l'information. Lire, c'est aussi un anti-stress efficace, vous extrayant des contingences de l'immédiat et des contraintes quotidiennes, voilà, un joli moment d'évasion. Et ce qui est extraordinaire, c'est que nous retrouvons toutes ces sensations que nous soyons des enfants ou des adultes, que nous lisions une BD, un roman ou un journal.

La fermeture d'une bibliothèque, pour toutes ces raisons et à bien des égards, est une bien triste nouvelle.

Il est important de vous informer que la municipalité a à cœur de ne pas laisser notre village sans une source de culture et va réfléchir dès ce début d'année à la meilleure façon de faire renaître notre bibliothèque.

C'est en effet l'occasion de consacrer un nouveau lieu, de proposer au-delà des livres, des moyens modernes d'accès à l'information ; de chercher à se connecter dès le début du projet aux écoles de notre village pour permettre à toute cette jeunesse d'avoir envie de venir chercher des livres et donc... d'avoir envie de lire !

## LE RESPECT DE CHACUN

afin de respecter la tranquillité de chacun, nous vous rappelons une nouvelle fois les horaires autorisés pour le bruit et l'utilisation des engins à moteur pour l'entretien de vos espaces verts



jours de la semaine : de 08h00 à 20h00  
Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

## MESSAGE AUX HABITANTS ET AUX FUTURS HABITANTS

**Venez en mairie vérifier les règles d'urbanisme « avant » !**

Nous constatons une augmentation des infractions aux règles d'urbanisme. A part certains dossiers où les infractions sont effectuées sciemment, nous comprenons que très souvent, les personnes ne connaissent pas les règles en vigueur. C'est particulièrement le cas pour celles et ceux qui achètent un bien pour venir vivre dans le village, et à qui la nature des contraintes d'urbanisme n'ont pas été spécifiées de façon explicite !

**Posez vos questions soit par messagerie, soit en demandant un rdv avec le maire, une réponse vous sera donnée !**

## RENCENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, filles et garçons, dès 16 ans révolus doivent se faire recenser.



Vous devez, dans les trois mois qui suivent votre date anniversaire, vous rendre à la mairie pour le faire.

Vous devrez présenter :

- Votre Carte Nationale d'Identité.
- Un justificatif de domicile.
- Le livret de famille.

Votre enregistrement vous permettra de recevoir votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## POSTE ET AGENCE POSTALE

*Horaires d'ouverture:*



LA POSTE

9h-12h



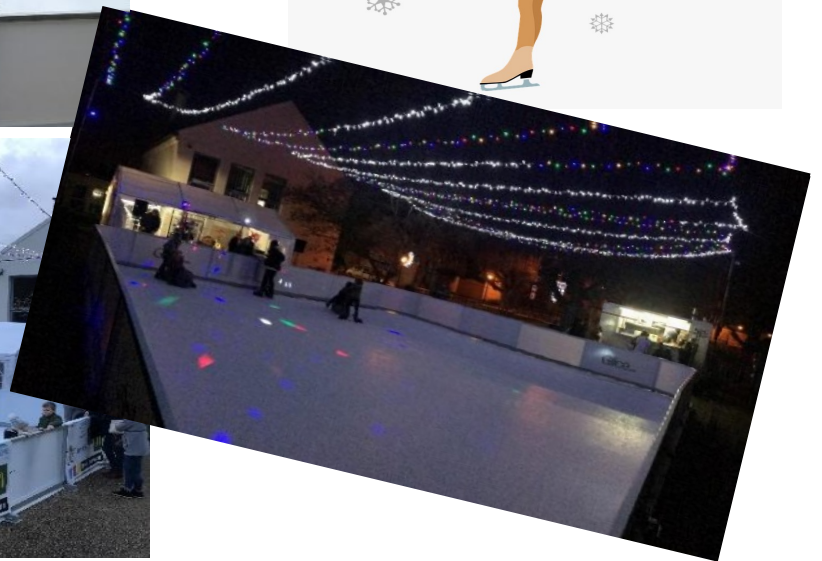
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

14h30 - 17h

# PATINOIRE



*Du 19 Février au 06 Mars*



Comme vous le savez, nous avons prévu d'installer la patinoire éphémère sur la période de Noël.

Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de concrétiser notre manifestation sur cette période.

Néanmoins, nous persistons et souhaitons accorder à tous ce moment très privilégié de convivialité et de bonheur partagé, dont nous avons tous besoin.

C'est pourquoi, nous avons programmé sur la période des vacances d'hiver, soit du 19 février au 6 mars, une nouvelle fois l'installation de la patinoire.

Nous espérons de tout cœur que la crise sanitaire ne nous contraindra pas à un report.

***EN ATTENDANT...***

***TENEZ VOUS PRÊTS ! TOUS À VOS PATINS  
NOUS VOUS ACCUEILLERONS TOUS LES APRÈS-MIDIS***

**L'équipe de rédaction :** Jean-Louis VAUDESCAL, Alain JACQUET, Muriel DE CEUNINCK

**Crédits Photos :** Mairie

**Directeur de publication :** Jean-Louis VAUDESCAL

*Dépôt légal en Préfecture-ISBN-9525777-0*